

Demander une carte d'identité luxembourgeoise

La taxe au profit de l'Etat est fixée à :

- **14 euros** pour la demande en obtention d'une carte d'identité ayant une durée de validité de 10 années (à partir de 15 ans) ;
- **10 euros** pour une carte d'identité ayant une durée de validité de 5 années (jeunes entre 4 et 15 ans) ;
- **5 euros** pour une carte d'identité ayant une durée de validité de 2 années (enfants en-dessous de 4 ans).

En cas de demande d'une carte d'identité selon la **procédure accélérée**, la taxe est fixée à **45 euros**, quelle que soit la durée de validité de la carte.

La taxe est à régler en amont de la demande par virement sur le compte CCPL n° **IBAN LU44 1111 7028 7715 0000**, code BIC (CCPLLULL), dont la dénomination est la suivante :

TS-CE CTIE
CARTES D'IDENTITES
B.P. 1111
L-1011 Luxembourg



La preuve de paiement et l'ancienne carte d'identité devront être présentées au moment de la demande. Il est impératif d'indiquer le nom et le prénom du titulaire de la carte d'identité dans la case réservée à la communication sur le virement.

En cas de demande par plusieurs membres d'une famille, il est possible d'effectuer un virement unique pour les taxes, mais la preuve de paiement doit indiquer le prénom et nom de toutes les personnes concernées.

Pour les demandes introduites par l'intermédiaire des administrations communales, des taxes communales de chancellerie peuvent se rajouter à ces frais. (Taxe communale de 5€)